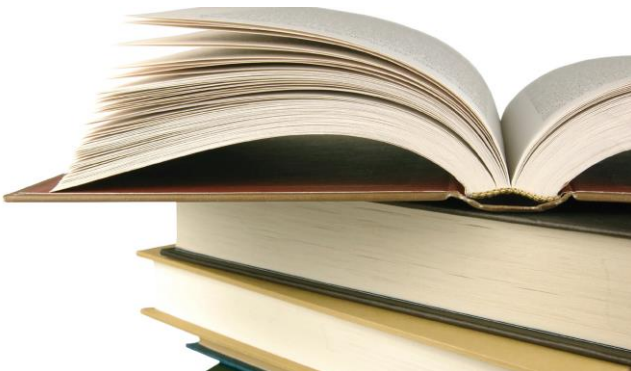


## L'efficacité et l'efficience des programmes d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la préparation à la vie d'adulte

La littérature scientifique a largement documenté l'adversité vécue par les jeunes qui terminent un placement à l'âge de la majorité. Ces jeunes adultes sont surreprésentés dans plusieurs problématiques sociales, ce qui entraîne des coûts importants à la collectivité. De ce fait, plusieurs pays industrialisés ont mis en place des politiques et des programmes pour encadrer la transition des jeunes à leur sortie d'un placement (Stein et Munro, 2008).

Au Québec, le *Programme Qualification des Jeunes* (PQJ) est implanté dans les 16 centres jeunesse depuis 2008, desservant en moyenne 820 jeunes âgés de 16 à 19 ans chaque année. Ce programme est offert en supplément aux services usuels et cible des jeunes de 16 ans en prévision de leur transition à la vie adulte (Association des centres jeunesse du Québec [ACJQ], 2006a). Les critères de sélection visent particulièrement des jeunes qui présentent un nombre important de facteurs de risque par rapport à leur future insertion sociale et professionnelle. Le suivi est intensif et se prolonge jusqu'à 19 ans afin d'assurer la présence de l'intervenant à la sortie du placement. Le PQJ comporte trois volets ciblant chacun un objectif :

- 1) la préparation à la vie autonome;
- 2) la qualification en vue de l'insertion socioprofessionnelle et;
- 3) le développement d'un réseau social et de soutien.



Le présent projet d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en services sociaux (ETMISS) est issu d'un questionnement de la part des instances qui ont mené à la mise en place du PQJ :

- le Secrétariat à la Jeunesse et;
- le ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Ces derniers s'interrogent sur l'efficacité et l'efficience de ce type de programme, et c'est dans ce contexte qu'ils ont fait appel à l'UETMISS du Centre Jeunesse de Québec afin de produire un rapport visant à répondre aux questions d'évaluation suivantes :

**Question 1 :** Quelle est l'efficacité des programmes de transition à la vie adulte pour améliorer la qualification des jeunes hébergés dans le cadre de la protection de la jeunesse et leur insertion socioprofessionnelle?

- 1.1 Dans quelles conditions ces programmes sont-ils efficaces?
- 1.2 Au près de quelle population ces programmes sont-ils efficaces?

**Question 2 :** Quel est le rapport coût-bénéfice en lien avec la mise en œuvre de programmes d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la préparation à la vie adulte?

- 2.1 Quel est le fonctionnement du PQJ par rapport à ce qui est prévu dans le programme :
  - le ratio intervenant/jeune de 1 : 10;
  - la fréquence hebdomadaire des rencontres entre le jeune et son intervenant;
  - la durée du programme.

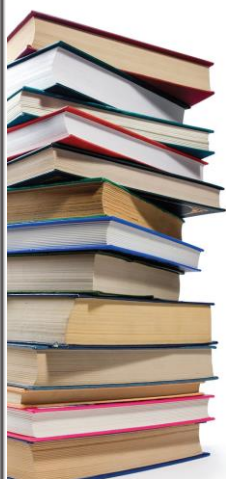
Pour répondre à ces questions, une revue systématique de la littérature scientifique et de la littérature grise a été effectuée concernant l'efficacité et l'efficience des programmes de transition à la vie adulte. Afin de permettre la mise en contexte des éléments ressortis dans la littérature, des données clinico-administratives ont été analysées et une large consultation de parties prenantes (jeunes, intervenants et gestionnaires) et d'experts a été réalisée au moyen de groupes de discussion et d'entrevues individuelles. La triangulation de l'ensemble de ces données a permis d'enrichir et de valider les interprétations.

Voici les constats qui émergent de cette démarche d'ETMISS :

**Constat # 1 :** Le manque de données probantes de bonne qualité dans la littérature ne permet pas de statuer sur l'efficacité des programmes de transition à la vie adulte. En ce sens, les experts et les parties prenantes soulignent la nécessité d'évaluer l'implantation du PQJ et l'efficacité des programmes de transition à la vie adulte par des devis robustes et longitudinaux.

**Constat #2 :** La rentabilité de l'investissement dans les programmes de transition à la vie adulte a été démontrée par les études; pour chaque dollar investi, entre 1,35 \$ et 1,52 \$ serait économisé par la société. Toutefois, comme l'efficacité des programmes n'a pas pu être établie de façon convaincante, leur efficience s'en trouve conséquemment remise en cause. Un expert souligne d'ailleurs les limites de ce type d'étude dans le domaine social.

**Constat #3 :** Les différentes sources de données soulignent l'importance de la vulnérabilité des jeunes ciblés par les programmes de transition à la vie adulte, et par le fait même, l'ampleur de leurs besoins. Bien que ces besoins semblent être répondus auprès de la clientèle du PQJ, la littérature et les consultations effectuées révèlent que d'autres jeunes suivis par les centres jeunesse pourraient bénéficier de ce type d'accompagnement.



**Constat #4 :** L'individualisation de l'intervention, notamment sur le plan de la durée et de l'intensité de l'intervention, de même que l'individualisation des mesures d'atteinte des objectifs du PQJ sont suggérées par les experts et les parties prenantes, compte tenu des besoins et des niveaux de développement particuliers à chaque jeune.

**Constat #5 :** Les diverses sources de données permettent d'établir que la charge de cas et l'intensité de l'intervention prescrites par le PQJ semblent respectées et sont des éléments considérés comme essentiels à la réussite du programme, compte tenu de la vulnérabilité de la clientèle et de la nature des interventions dans le cadre du PQJ. La consultation a aussi permis de soulever la limite des statistiques pour la reddition de compte qui ne permettraient pas de refléter l'ampleur du travail réalisé, notamment concernant les interventions indirectes.

**Constat #6 :** Concernant les critères d'évaluation du PQJ, l'importance de bien définir les objectifs du programme et les attentes qui y sont associées est soulevée. Les différentes parties consultées suggèrent que ces objectifs soient mesurés de façon longitudinale et par un ensemble d'indicateurs objectifs et subjectifs, incluant la perception qu'a le jeune de son propre cheminement. L'importance de tenir compte du cheminement du jeune, de son profil et de ses capacités dans l'évaluation a aussi été nommée. Dans l'éventualité d'une évaluation du PQJ, les résultats obtenus devront tenir compte de la vulnérabilité de la clientèle du PQJ, et pourraient être difficilement comparables à ceux des autres programmes existants dont les critères de sélection ne sont pas aussi restrictifs.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport complet duquel est issu le présent abrégé.

Bussières, E.L., Dubé, M., St-Germain, A., Lacerte, D., Bouchard, P. et Allard, M. (2015). *L'efficacité et l'efficience des programmes d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la préparation à la vie d'adulte*. Rapport de réponse rapide, UETMISS, CIUSSS de la Capitale-Nationale, installation Centre jeunesse de Québec, 170 p.